



2015

RAPPORT DE GESTION



/// AVANT-PROPOS 2

Le mot de la présidente 2

/// ORGANES ET ORGANIGRAMME 3

/// LES ÉQUIPES DU SCAN 4

/// LE SCAN EN CHIFFRES 6

/// RAPPORT D'ACTIVITÉ 7

Le SCAN a fait son entrée
sur les réseaux sociaux ! 7

Section Administration 9

Section Technique 13

Section Navigation, logistique et infrastructures 15

Section Finances 16

/// EXTRAIT DES COMPTES 2015 18

Bilan et comptes 18

Rapport de l'organe de révision 24

/// MANDAT DE PRESTATION 26

Rapport succinct sur l'exécution du mandat
de prestation 2015 – 2018 26



Si 2014 marquait l'heure des bilans, cette année 2015 nous donne l'occasion de faire un retour dans le passé avec des extraits de la presse neuchâteloise qui ont été dénichés par un de nos stagiaires dans le cadre de son travail. Au fil de ce rapport, vous découvrirez quelques titres qui auront alimenté les journaux de notre région entre 1945 et 2015.

Si en avril 2009, la presse parlait de restructuration, aujourd'hui le SCAN peut être fier de la stabilité de son organisation. Un établissement qui fonctionne de manière efficace, pérenne, avec des résultats financiers réjouissants. Certes, une mutation de l'ampleur d'une autonomisation ne se fait pas de simple manière, mais la Direction, le Conseil d'administration et les équipes du SCAN ont prouvé qu'une telle évolution est possible, dans le respect de l'humain, dans une transition maîtrisée tout en s'attelant à construire une collaboration solide avec l'Etat de Neuchâtel. Le SCAN est un établissement autonome qui respecte les normes d'audit édictées par le CCFI (Contrôle cantonal des finances), qui offre une transparence nécessaire sur sa gestion et qui répond aux attentes d'efficacité tant financières qu'opérationnelles qui lui ont été demandées. Une autonomisation réussie pour toutes les parties qui, osons l'espérer, continuera encore longtemps à satisfaire aux exigences d'un tel mandat.

Regroupement aux Eplatures, nouvelles installations techniques à La Chaux-de-Fonds, entre 1957 et 1987, la presse neuchâteloise fait état de l'évolution de la

localisation du SCAN. Un sujet de forte actualité pour notre organisation. Nous cherchons aujourd'hui à regrouper certains services sur nos installations, réduire le nombre de sites, à travailler de manière collaborative avec d'autres organisations publiques, toujours dans un but de service optimal à nos clients mais aussi dans une recherche d'efficacité et de rationalité de notre établissement. De nombreux changements sont en vue dans les prochaines années. L'avantage étant que nos clients peuvent de plus en plus faire appel à nos services via l'Internet sans devoir se déplacer sur nos sites. Nous avons consenti et continuons de consentir beaucoup d'efforts sur la mise en ligne de nos services offrant ainsi un accès facilité à un maximum de prestations.

En 1997, les Neuchâtelois ne brillent pas dans la réussite aux examens en comparaison de la moyenne suisse. Visant à assurer une sécurité maximale tout en améliorant ces statistiques, nos équipes ont renforcé la communication entre experts et moniteurs organisant diverses rencontres permettant des échanges et une bonne compréhension des attentes et des exigences de notre organisation. Mieux, nous avons développé une application mobile spécialement conçue pour les jeunes conducteurs, qui leur permet de suivre leurs parcours, de bénéficier de conseils et de communiquer avec leurs formateurs.

Au final, il est intéressant de constater que les sujets concernant le SCAN restent d'actualité au fil du temps.

De nouveaux défis naissent chaque jour sous des thématiques constantes parfois. Une belle évolution d'une organisation qui ne cesse sa mutation. Le changement dans la constance pourrait être notre devise. Et tout ceci grâce à l'engagement de notre Conseil d'administration, de notre Direction et de nos Collaborateurs, que je profite de remercier chaleureusement au travers de ces lignes. Car ce sont eux qui font ce que le SCAN a été, est et sera.

Virginie Verdon
Présidente du Conseil d'administration

« Le SCAN a prouvé
qu'une autonomisation
est possible, dans le
respect de l'humain
et dans une transition
maîtrisée. »



(de g. à dr.) Ph. Burri, L. Favre, P.-A. Leuenberger, M. Knoepfler Kladny, L. Memminger, V. Verdon, M. Debély et J.-L. Vuillemin.

/// CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Virginie Verdon
Vice-président	Martial Debély
Secrétaire	Pierre-Alain Leuenberger
Membres	Laurent Favre (Conseiller d'Etat, chef du DDTE)
	Marianne Knoepfler Kladny
	Laurent Memminger
	Jean-Louis Vuillemin (représentant de la Commission du personnel)

/// ORGANE DE RÉVISION

Contrôle cantonal des finances, Neuchâtel

/// COMMISSION DU PERSONNEL

Président	Jean-Louis Vuillemin
-----------	----------------------

/// DIRECTION

Directeur	Philippe Burri
Suppléant du directeur	Laurent Besancet
Secrétaire générale, responsable RH	Béatrice Waldburger (jusqu'au 30.11.2015)
Assistante de direction, responsable qualité et environnement	Sandra Vallat-Zwahlen
Juriste et présidente de la Commission administrative	Sylvie Favre

/// SECTIONS

Administration	Laurent Besancet
Technique	Michel Nicolet
Navigation, logistique et infrastructures	Bernard Stauffer (jusqu'au 31.12.2015) Lionel Hollinger (dès le 1.4.2016)
Finances	Chantal Hoffmann

/// SECTEURS

Informatique
Administration véhicules
Administration conducteurs
Mesures administratives
Contrôles techniques
Examens conducteurs
Planification
Administration et technique bateaux
Balisage des plans d'eau
Logistique et infrastructures
Santé et sécurité
Comptabilité
Encaissement taxes
Contrôle de gestion
Contrôles internes



LES ÉQUIPES DU SCAN

La section Administration présente son secteur Administration conducteurs.



Laurent Besancet, responsable de la section Administration (à dr.), et Raphaël Brusa, responsable du secteur Administration conducteurs (à g.).

La section Administration regroupe quatre secteurs : Informatique, Administration véhicules, Administration conducteurs et Mesures administratives. Dans ce rapport, les activités du secteur Administration conducteurs sont présentées.

La majeure partie des activités de ce secteur est liée au permis de conduire, de son obtention à son échange, en passant par son remplacement.

Potentiellement, toute la population dès l'adolescence peut avoir recours à ses services : à 14 ans pour un cyclo-moteur, à 16 ans pour un scooter et à 18 ans pour tout autre véhicule. Ce secteur est donc en contact direct avec les personnes, alors que pour les véhicules il y a souvent un intermédiaire – garagiste ou assureur par exemple.

« Et le contact est généralement positif, souligne Raphaël Brusa, car les clients attendent impatiemment leur permis ! »

LE PERMIS DE CONDUIRE PAS À PAS

Le secteur Administration conducteurs organise, contrôle et assure le suivi de chacune de ces étapes.

En premier, il y a la théorie. Les examens ont lieu tous les mercredis de 13 à 16 heures. Les candidats n'ayant par définition pas encore de voiture, une navette est organisée depuis la gare des Hauts-Geneveys. Le candidat peut se présenter à l'examen un mois avant ses 18 ans révolus.

En préambule, il y a deux démarches à entreprendre :

- suivre un cours de premiers secours (valable 6 ans), obligatoire pour les motocycles et les voitures ;
- procéder à un contrôle visuel chez un opticien agréé (valable 2 ans).

Dès la théorie réussie, et l'âge légal atteint, la personne repart avec son permis d'élève automatiquement.

Avant de pouvoir se présenter à l'examen pratique, l'élève conducteur doit encore suivre le cours théorique sur la circulation routière (CTC), communément appelé « sensibilisation ».

En moyenne, l'élève parcourt 35 km durant une leçon avec moniteur. Donc, en 20 leçons, il n'aura par-



couru que 700 km, donc encore loin des 2'000 km recommandés ! L'application AutoLearn développée par le SCAN va apporter une aide précieuse pour contrôler ce paramètre.

LE PERMIS EST RÉUSSI ?

Il s'agit d'un « permis à l'essai », valable trois ans. Au cours de ces trois années, son détenteur doit suivre deux jours de cours (cours 2-phases). A ceux qui auront suivi un des deux cours dans les six premiers mois, le SCAN offre le permis définitif pour autant qu'ils n'aient pas subi de retrait de permis au cours de ces trois années.



La machine qui produit les permis de conduire au format carte de crédit.



S'ils ont commis une infraction entraînant un retrait de permis, le délai de probation passe à quatre ans, dans le but d'ancrer la prise de conscience des responsabilités de conducteur. En cas de deuxième infraction, tout le processus est à recommencer.

PARTICULARITÉ DU PERMIS MOTO

Une formation doit être suivie dans les quatre mois après l'obtention du permis d'élève. Il faut huit heures de pratique pour une 125 cm³ et douze heures pour les plus grosses motos. Aucun examen n'est organisé en hiver pour les motos.

LE PERMIS N'EST PAS RÉUSSI ?

La personne peut se présenter deux fois à l'examen, avec un moniteur ou seule. Si ces tentatives se soldent par un nouvel échec, elle doit obtenir une attestation établie par un moniteur constatant que sa formation est suffisante.

Troisième échec ! L'accès à un quatrième essai est subordonné à un test psychotechnique. Ce test est aussi demandé aux personnes qui veulent obtenir un troisième permis d'élève.

En cas de quatrième échec, la personne doit être reçue par un psychologue du trafic qui se prononcera sur son aptitude à la conduite.

PERMIS OBTENUS À L'ÉTRANGER

Les personnes en provenance de l'étranger sont autorisées à conduire durant une année avec leur permis avant de devoir l'échanger contre un permis suisse. L'information est en général donnée par les douanes, les administrations communales lorsque la personne y dépose ses papiers, voire les parents et les amis ou les garagistes lorsqu'elle change de véhicule.



Le guichet réservé aux conducteurs, à Malvilliers.

- Pour les Européens, échange standard du permis, avec renvoi du permis précédent dans le pays d'origine. Ce n'est donc qu'une démarche administrative.
- Pour les autres, leur permis doit d'abord être authentifié. Puis, ils doivent effectuer une course de contrôle (sorte d'examen pratique allégé).

D'AUTRES TÂCHES DU SECTEUR

- Les conducteurs âgés de 70 ans et plus sont astreints, tous les deux ans, à un contrôle de santé et d'acuité vi-

suelle. Les chauffeurs professionnels (camions, cars, taxis, moniteurs) en subissent régulièrement.

- Délivrance des cartes de parage pour les personnes à mobilité réduite (environ 500 par an).
- Collaboration avec le secteur des Mesures administratives en cas de retrait du permis à l'essai, par exemple.
- Nouvel établissement des documents perdus ou volés.
- Tous les contacts administratifs avec les moniteurs.
- Sans compter les nombreux renseignements donnés aux personnes ne passant pas par le Guichet Unique ou le site Internet.

La gestion administrative des 132'000 conducteurs du canton occupe 4,9 personnes à plein temps.

**Votre prochain passage au SCAN
c'est sur...**

scan-ne.ch
pour un
renseignement

guichetunique.ch
pour une prestation
inscrivez-vous!





Brefs extraits de la presse
neuchâteloise:
Le SCAN de 1945 à 2015

31 janvier 1946
**Le Service des automobiles
sur les dents**
Reprise de la circulation après
l'interdiction de circuler entre
1940-1945.



LE SCAN EN CHIFFRES

83% des clients du SCAN sont satisfaits et relèvent en particulier sa bonne gestion, ses prestations de qualité et sa proximité.

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Personnel (EPT ¹)	59,9	60,2	58,8	58,9	58,6	↘
Chiffre d'affaires	12'907'309	12'579'578	13'400'474	14'095'949	14'012'693	↘
Résultat net	994'627	- 792'120	4'720	1'159'964	1'130'659	↘
Contribution à l'Etat	110'514	0	524	159'060	153'629	↘
Taxes facturées pour l'Etat	45'429'155	46'397'247	47'321'370	48'761'194	48'042'500	↘
Effectif des véhicules au 30 septembre	126'841	128'528	130'112	131'097	132'649	↗
Permis d'élèves conducteurs et permis de conduire	15'486	15'952	16'272	16'106	16'657	↗
Permis de circulation, de remplacement et court terme	45'475	50'640	52'940	52'488	54'451	↗
Contrôles techniques	32'117	28'884	35'360	41'805	46'956	↗
Examens théoriques et pratiques	8'873	9'396	8'570	9'178	9'052	↘
Mesures administratives (retraits de permis et avertissements)	3'182	4'055	3'933	4'102	3'992	↘
Effectif des bateaux	4'464	4'396	4'319	4'230	4'217	↘
Taux de satisfaction des clients	79%	75%	84%	---	83%	↘
Site Internet, moyenne d'accès mensuels	10'444	12'768	15'000	19'500	24'340	↗
Nb de clients au guichet, moyenne mensuelle			5'000	6'600	6'730	↗
Nb de prestations réalisées par le Guichet Unique, moyenne mensuelle			8'200	7'100	5'810	↘
Nb de téléphones reçus, moyenne mensuelle			11'000	10'500	11'125	↗

¹ EPT = équivalent plein temps.



Brefs extraits de la presse
neuchâteloise:
Le SCAN de 1945 à 2015

18 avril 2009

**Le Service des autos en pleine
restructuration**

Sorti de l'organigramme de
l'Etat de Neuchâtel, le SCAN
est en pleine mue.
L'autonomisation du service
passera encore par plusieurs
restructurations.



RAPPORT D'ACTIVITÉ – 2015

Le SCAN a fait son entrée sur les réseaux sociaux !



Philippe Burri, directeur du SCAN.

Le SCAN confirme en 2015 sa bonne santé financière, son sens de l'écoute des clients et des collaborateurs.

Grâce à une parfaite maîtrise des charges et à l'augmentation du parc des véhicules, le SCAN réalise un résultat 2015 atteignant 1'130'659 francs, meilleur que le budget et équivalent à celui de 2014. Et cela malgré l'introduction d'une baisse de son émolument principal, à savoir celui du permis de circulation. Dès janvier 2016, aussi l'émolument demandé pour le remplacement d'une plaque devenue illisible ou du mauvais format baissera de 33%, passant de 30 à 20 francs.

Solidement épaulée par son Conseil d'administration, la Direction a présé-

vé dans ses lignes stratégiques, notamment sur deux objectifs prioritaires :

- La nouvelle stratégie de localisation du SCAN, définie en 2015 et validée par le Conseil d'Etat, consiste à renforcer le site de Malvilliers dans un but de réduction des charges d'infrastructures et de simplification de l'organisation. Ainsi, entre 2016 et 2018, le SCAN quittera le bâtiment du Nid-du-Crô et installera sa halle technique de La Chaux-de-Fonds dans des locaux plus rationnels.
- Rendre ses clients toujours plus autonomes est une autre stratégie du SCAN, permettant à chacun d'être gagnant, tant le client que le SCAN. Concrètement, cette stratégie repose sur le Guichet Unique – par la mise en ligne de nouvelles prestations – et, de plus en plus, sur les réseaux sociaux – à travers desquels le SCAN peut communiquer avec sa clientèle connectée.

Toutes et tous – des membres du Conseil d'administration aux cadres, collaboratrices et collaborateurs – ont contribué à ces réalisations essentielles. La Direction les remercie vivement de leur soutien et de leur engagement.

PERSONNEL

Le SCAN a développé une culture d'ouverture à l'innovation, de dynamique de groupe, de polyvalence,

de flexibilité et d'orientation client à laquelle tout le personnel adhère avec conviction.

Depuis cette année, le SCAN collabore avec l'ECAP (Etablissement cantonal d'assurance et de prévention) pour la gestion de ses salaires, belle synergie entre entités autonomes.

Confirmant son souci de formation de la relève, le SCAN a engagé, en août 2015, une apprentie employée de commerce.

Effectif du personnel :

- > 45% de femmes, 55% d'hommes
- > 65 personnes, dont 47 à plein temps et 18 à temps partiel (taux d'activité entre 40 et 90%), à fin 2015
- > 58,6 personnes en termes d'équivalent plein temps (EPT)

La Commission du personnel, composée de 7 membres, a entretenu des contacts réguliers, constructifs et efficaces avec la direction.



Brefs extraits de la presse neuchâtoise: Le SCAN de 1945 à 2015

10 mars 1987

Regroupement aux Eplatures des sections administrative et technique.

Construction d'un nouveau
bâtiment administratif au
nord-ouest de la halle
existante.

Crédit de 1'600'000 francs.



EVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Personnel (équivalent plein temps-EPT)	59,9	60,2	58,8	58,9	58,6	↘

CAISSE DE PENSION

Dans le cadre de la recapitalisation de prévoyance.ne, le SCAN est encore devant deux grandes étapes : sa contribution unique à l'assainissement, en 2019, et le passage en primauté de cotisations, en 2039.

Deux provisions ont donc été constituées afin de couvrir ces engagements. Celle pour le « passage en primauté de cotisation » est alimentée linéairement jusqu'à l'échéance pour ne pas créer un trop grand impact financier dans les comptes du SCAN.

Le SCAN s'attend à de nouvelles mesures de réorganisation de la Caisse de pension liées à la situation des marchés financiers.

SITUATION DU SCAN DANS LE CADRE DE LA CAISSE DE PENSION PRÉVOYANCE.NE

	2014	2015
Part du SCAN au découvert total	14'740'700	14'203'928
Part du SCAN à la contribution unique d'assainissement due au 1.1.2019	347'700	347'644
Provision « contribution unique d'assainissement »	356'027	356'027
Part du SCAN au découvert résiduel pour le passage à la primauté des cotisations en 2039	6'299'500	6'162'225
Provision « passage en primauté des cotisations »	503'960	755'960

QUALITÉ, ENVIRONNEMENT, GESTION DU RISQUE

LE SCAN RECERTIFIÉ

L'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management (SQS) a recertifié le système de management intégré de la qualité (ISO 9001), de l'environnement (ISO 14001) et de la santé-sécurité au travail (OHSAS 18001).

Les principaux points positifs relevés par les auditeurs sont la dynamique d'évolution continue, la maîtrise opérationnelle, la forte orientation client,

les activités de prévention et la satisfaction des clients élevée.

GESTION DU RISQUE – CONTRÔLES INTERNES

L'objectif de la gestion du risque est d'identifier à temps les risques que rencontre le SCAN dans toutes ses activités et de les analyser. Des actions correctrices et des contrôles internes peuvent ainsi être mis en œuvre. L'existence du système de contrôle interne du SCAN est attestée par le Contrôle cantonal des finances conformément à la norme d'audit suisse 890.

ENQUÊTE DE SATISFACTION DES CLIENTS

L'enquête de satisfaction des clients 2015 a été à nouveau réalisée par M.I.S Trend. Un taux de satisfaction global des clients de 83% en ressort – taux très élevé pour un service public. Il se situe au-dessus de l'objectif fixé par le Conseil d'Etat à 80%.





Brefs extraits de la presse
neuchâteloise:
Le SCAN de 1945 à 2015

24 juin 1997
Prévention routière.
Première journée de
prévention routière en Suisse.
C'était à La Chaux-de-Fonds.



Pour 92% des clients le SCAN est bien géré, pour 91% il cherche à fournir des prestations de qualité, et pour 84% il est proche des clients.

Par rapport aux années précédentes, l'insatisfaction liée au temps d'attente aux guichets et à l'accessibilité au téléphone diminue.

Deux points présentent un potentiel d'amélioration :

- la notoriété des nouveaux outils destinés aux élèves conducteurs, particulièrement celle des vidéos ;

- le subventionnement des cours de formation continue des conducteurs.

PRÉVENTION

Le SCAN a reconduit en 2015 ses principales actions de prévention rencontrant un franc succès, soit :

- La subvention de CHF 50.– pour les cours de formation continue volontaire (www.scan-ne.ch/subvention).

- Les bons-cadeaux pour les transports publics en cas de renonciation volontaire à son permis de conduire (www.scan-ne.ch/renonciation).
- Le permis définitif gratuit à deux conditions : suivre le premier cours de formation complémentaire dans les six mois après la réussite de l'examen pratique et ne pas faire l'objet d'un retrait de permis durant la période d'essai (www.scan-ne.ch/permisDefinitif).

/// SECTION ADMINISTRATION

/// SECTEUR INFORMATIQUE

Clé de l'amélioration et moteur du dynamisme, ce domaine est l'objet d'un soin tout particulier au SCAN.

LOGICIEL MÉTIER AVEDRIS

Performances et convivialité améliorées sont la base des développements du logiciel métier Avedris du SCAN.

En 2015, il était prévu de le connecter à la nouvelle base de données fédérale centralisée des véhicules, des permis de conduire et des mesures administratives (SIAC). Toutefois, l'Office fédéral des routes a suspendu son projet à fin 2015.

Quatre mises à jour ont été livrées et installées durant l'année 2015.

SITE INTERNET (WWW.SCAN-NE.CH)

La fréquentation du site Internet est en hausse constante (> 50% durant ces 10 dernières années), atteignant en 2015 une moyenne mensuelle de plus de 24'000 visites.

La recherche d'information en ligne s'inscrit parfaitement dans la ligne stratégique du SCAN visant l'« autonomie du client ».

PRESTATIONS EN LIGNE

En 2015, sept nouvelles prestations ont été mises en ligne via le Guichet Unique :

- annonce de changement de véhicule ;
- annonce de mise en plaques interchangeables ;
- gestion de son compte débiteur et de ses factures ;
- demande d'échange du permis de

conduire bleu contre un permis au format carte de crédit ;

- demande d'un permis de conduire international ;
- annonce de perte ou de vol de son permis de conduire ;
- gestion de ses données personnelles utilisées par le SCAN.

Plusieurs autres prestations rejoindront le Guichet Unique en 2016, renforçant son attractivité et offrant aux clients une plus grande autonomie :

- demande d'immatriculation avec de nouvelles plaques ou des plaques déposées ;
- annonce de changement d'assurance ;
- annonce de la perte ou du vol de son permis de circulation ;
- annonce de la perte ou du vol de ses plaques ;



Brefs extraits de la presse neuchâteloise: Le SCAN de 1945 à 2015

2 juin 1965

**La table de l'épreuve théorique
est remplacée par un test
collectif avec tirage au sort.**

Première en Suisse, les
candidats doivent prouver
qu'ils sont aptes à conduire en
répondant à un questionnaire
englobant règles et signaux.



LinkedIn



- remplacement de ses plaques usées (illisibles) ou du mauvais format ;
- gestion de ses infractions routières.

La fréquentation du Guichet Unique est paradoxalement en baisse par rapport aux années précédentes (voir le SCAN en chiffres, p. 6). Une seule prestation rencontrant moins de succès en est la cause : la recherche d'un détenteur par son numéro de plaques. Cette prestation a été modifiée et il faut maintenant donner le motif de sa recherche. Les accès uniquement par curiosité ont donc fortement diminué, ce qui est en soi positif ! Les autres prestations sont toutes en progression.

RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis le 14 septembre, le SCAN est présent sur trois réseaux sociaux – twitter, facebook et linkedin –, lui permettant de se rapprocher de sa clientèle de plus en plus connectée, de simplifier certaines communications, de faire de la prévention et de promouvoir son site Internet et le Guichet Unique.

TICKETING

Le système de ticketing délivre plus de 330 tickets/jour. Le temps d'attente moyen est de moins de trois minutes, quel que soit le type de prestation.

L'utilisation des bornes est désormais facilitée par des pictogrammes.

APPLICATION IPHONE/ANDROÏD AUTOLEARN

Simplifiant le suivi de la formation, l'application pour Smartphone AutoLearn, mise gratuitement à disposition des élèves-conducteurs, a été téléchargée plus de 700 fois en 2015.

GESTION DES TRANSPORTS SPÉCIAUX

Collaborant avec le Service des ponts-et-chaussées, le SCAN a développé une très novatrice solution de contrôle informatisé des parcours pour les transports spéciaux (dépassant les dimensions et/ou les poids légaux). Le risque que représentent ces transports est ainsi mieux maîtrisé.

/// SECTEUR ADMINISTRATION VÉHICULES

Ce secteur est en charge de la gestion administrative des 132'649 véhicules immatriculés dans le canton de Neuchâtel.

CHIFFRES DU SECTEUR ADMINISTRATION VÉHICULES

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Permis de circulation	41'769	46'808	48'483	49'280	50'747	↗
Permis de remplacement	3'175	3'013	3'682	3'208	3'046	↘
Permis court terme	531	819	775	711	658	↘
Autorisations spéciales	1'307	1'311	1'364	1'306	1'319	↗
Reprises de plaques	5'920	5'637	5'461	5'515	5'677	↗
Immatriculations de voitures de tourisme neuves	6'995	7'415	7'089	7'002	7'200	↗
Ventes de plaques sans choix de numéro et remplacement	11'408	12'371	11'483	10'011	11'297	↗
Ventes de plaques aux enchères	117	136	141	127	121	↘
Ventes de plaques à prix fixe	1'044	920	896	907	952	↗
Décisions retrait plaques assurance	1'961	2'212	2'285	2'376	2'290	↘
Retraits plaques assurance	636	741	796	586	451	↘



Brefs extraits de la presse
neuchâteloise:
Le SCAN de 1945 à 2015

23 février 1950
**5247 automobiles
immatriculées**
Avec 5247 automobiles
immatriculées, le canton de
Neuchâtel fait partie des
cantons les plus motorisés de
Suisse.



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DU PARC DES VÉHICULES DE TOURISME

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Cylindrée moyenne (cm ³)	1'806	1'790	1'785	1'773	1'763	↘
Poids total moyen (kg)	1'796	1'813	1'827	1'838	1'849	↗
Age moyen (années)	7,7	7,6	7,6	7,6	7,68	↗
Emission CO ₂ moyenne (g/km)			170,5	167,1	163,6	↘
Part des véhicules utilisant des énergies alternatives (gaz, électricité, hybrides)	0,6%	0,8%	1,25%	1,2%	1,25%	↗
Voitures de tourisme pour 1000 habitants	530	535	538	540	544	↗

Le parc de véhicules utilisant des énergies alternatives demeure stable. La cylindrée moyenne a continué de baisser (– 0,56%). Cet effet positif sur la consommation de carburant est contrebalancé par l'augmentation du poids moyen (+ 0,59%) qui a, lui, un effet négatif.

L'impact de la nouvelle taxe basée sur les émissions de CO₂, ainsi que les efforts consentis par les constructeurs, permettent d'enregistrer une baisse sensible des émissions moyennes (g/km) de l'ordre de 2,1%. A noter que le critère « énergie grise » (déduction de taxe de CHF 8.– par an) fonctionne aussi avec une légère augmentation de l'âge moyen du parc véhicule.

VÉHICULES EN CIRCULATION DANS LE CANTON (AU 30 SEPTEMBRE)

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Automobiles	99'608	100'657	102'267	103'445	104'818	↗
Camions	1'049	1'178	1'203	1'238	1'235	↘
Remorques	8'097	8'305	8'409	8'346	8'328	↘
Motocycles	11'209	11'433	11'527	11'499	11'656	↗
Motocycles légers	945	869	808	678	643	↘
Machines de travail	846	860	879	892	896	↗
Tracteurs agricoles	2'962	2'952	2'940	2'935	2'955	↗
Cyclomoteurs	2'125	2'274	2'079	2'063	2'118	↗
Totaux	126'841	128'528	130'112	131'097	132'649	↗

Le parc automobile a augmenté de 1,17%, suivant l'évolution de la population neuchâteloise et du nombre de voitures de tourisme pour 1'000 habitants.

AFFAIRE VW

Le SCAN a été très sollicité par les clients VW au début de l'affaire et a joué son rôle de plateforme d'infor-

mation en collaboration avec l'Office fédéral des routes qui gère ce dossier pour la Suisse. Les impacts de cette affaire sont encore incertains, mais ne

devraient cependant pas avoir d'effet important sur la taxation des véhicules concernés.



Brefs extraits de la presse
neuchâteloise:
Le SCAN de 1945 à 2015

29 juillet 1997
*Les Neuchâtelois sont les
champions de Suisse de
l'échec à l'examen.*
51,8% d'échecs à la pratique
et 50% d'échecs à la théorie.



/// SECTEUR ADMINISTRATION CONDUCTEURS

Ce secteur assure la délivrance et la gestion de tous les permis de conduire et permis d'élève des 122'910 conducteurs domiciliés dans le canton (+ 0,98% par rapport à 2014).

CHIFFRES DU SECTEUR ADMINISTRATION CONDUCTEURS

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Permis d'élève conducteur	4'458	4'519	4'002	3'933	4'561	↗
Permis de conduire	11'028	11'433	12'270	12'173	12'096	↘
Permis international	731	549	635	885	866	↘
Convocations à des examens médicaux	7'824	8'559	11'063	8'929	10'959	↗
Cartes de parage pour handicapés	547	714	639	539	503	↘
Cartes OACP (formation cond. prof.)	22	15	34	36	52	↗
Nombre de conducteurs	116'949	118'889	120'137	121'707	122'910	↗
Population neuchâteloise	173'009	174'447	176'241	177'230	177'970	↗

On note une augmentation du nombre des permis d'élève et une stabilisation du nombre de permis de conduire. On a retrouvé en 2015 les chiffres 2011 et 2012 en matière de permis d'élève.

/// SECTEUR MESURES ADMINISTRATIVES

Ce secteur dirige la procédure administrative ouverte à l'encontre des personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel et dénoncées pour des

infractions de circulation routière ou de navigation. Il instruit également les procédures relatives à l'aptitude à la conduite de véhicules automobiles et à cette occasion, il collabore avec le médecin-conseil référent.

Il prépare les dossiers pour la Commission administrative (organe de décision), rédige les décisions et met en œuvre les mesures décidées. La Commission administrative se réunit chaque semaine.

CHIFFRES DU SECTEUR MESURES ADMINISTRATIVES

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Mesures administratives, dont	4'107	5'217	4'826	5'058	4'855	↘
- retraits de permis	1'946	2'126	2'267	2'220	2'184	↘
- avertissements	1'236	1'929	1'666	1'882	1'808	↘
- mesures liées à un excès de vitesse	52%	52%	52%	56%	54%	↘
- mesures liées à une ivresse	22%	16%	17%	15%	14%	↘
- mesures liées à une inattention	11%	10%	8%	8%	8%	→
Recours (DDTE, TC, TF)	57	88	54	48	30	↘

Remarque : Les valeurs en pour-cent se réfèrent à l'ensemble des retraits de permis et des avertissements.



Brefs extraits de la presse
neuchâteloise:
Le SCAN de 1945 à 2015

7 janvier 1978
**Contrôles périodiques
obligatoires.**
Quelque 6'000 véhicules
motorisés subissent chaque
année un contrôle périodique
obligatoire.



On observe une diminution du nombre de mesures administratives par rapport à l'année précédente et une

réduction des cas liés à la vitesse et à l'alcool. Tous les indicateurs vont donc dans le bon sens. Le nombre de recours

est aussi en forte réduction (– 38%) montrant que le taux d'acceptation des décisions rendues est très élevé.

/// SECTION TECHNIQUE

La section Technique s'occupe des contrôles techniques et des examens conducteurs.

/// SECTEUR CONTRÔLES TECHNIQUES

CHIFFRES DU SECTEUR CONTRÔLES TECHNIQUES

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Voitures de tourisme, voitures de livraison, minibus	25'346	24'286	29'789	33'539	37'585	↗
Motocycles	3'508	1'557	2'246	3'944	5'120	↗
Camions, autocars	939	914	1'125	1'236	1'199	↘
Remorques	1'342	1'351	1'400	2'195	2'272	↗
Tracteurs agricoles, véhicules de travail	982	776	800	891	780	↘
Totaux	32'117	28'884	35'360	41'805	46'956	↗

ENGAGEMENT DE NOUVEAUX EXPERTS – RETARDS RATTRAPÉS

Grâce à l'engagement de nouveaux experts, l'objectif visant le respect des périodicités des contrôles fixées dans le mandat de prestation a été atteint.

Au cours de ces trois dernières années, le retard accumulé pour différentes raisons, principalement le manque d'effectif et le déménage-

ment à Malvilliers en 2012, a été rattrapé.

Record du nombre d'expertises annuelles pour le SCAN en 2015

Le nombre de contrôles a augmenté de 33% entre 2013 et 2015. Le SCAN

n'aura d'ailleurs jamais réalisé autant de contrôles techniques qu'en 2015, ce qui représente un chiffre d'affaires dépassant les 4 millions de francs.

Dès 2016, une stabilisation du nombre de contrôles est attendue, une baisse étant même possible, due aux modifications des périodicités des contrôles qui ne seront probablement pas compensées par l'augmentation du parc de véhicules.



Brefs extraits de la presse
neuchâteloise:
Le SCAN de 1945 à 2015

3 novembre 1997

Utilisation du natel au volant

Premier retrait de permis à cause de l'utilisation d'un natel en conduisant.



/// SECTEUR EXAMENS CONDUCTEURS

EXAMENS PRATIQUES : LÉGER FLÉCHISSEMENT DU TAUX DE RÉUSSITE

Cet état de fait a induit la mise en place de différentes mesures qui devraient avoir un effet positif ces prochaines années.

Parmi ces mesures, les taux de réussite réalisés par les moniteurs de

conduite et les experts de la circulation sont analysés régulièrement et des actions prises en fonction des résultats. Les moniteurs de conduite qui atteignent un taux de réussite inférieur à 50% au premier examen pratique sont convoqués pour une discussion.

Il est évident que, garant de la sécurité de tous, le niveau d'exigence déterminé par les prescriptions légales et

appliqué lors des examens doit assurer que l'on n'admette dans la circulation que des conducteurs bien formés.

Dans ce but, le SCAN a édicté quelques recommandations (rappelées à la page 4).

CHIFFRES DU SECTEUR EXAMENS CONDUCTEURS

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Nombre d'examens théoriques	4'153	4'712	4'031	4'633	4'618	↘
Taux de réussite	71,3%	69,9%	66,4%	68,8%	71,1%	↗
Nombre d'examens pratiques motocycles	875	746	693	766	785	↗
Taux de réussite	65,8%	70,2%	76,3%	76,2%	72,6%	↘
Nombre d'examens pratiques toutes catégories	4'720	4'684	4'539	4'545	4'434	↘
Taux de réussite	58,8%	63,0%	66,0%	66,7%	63,6%	↘
Nombre de tests psychotechniques		101	101	91	105	↗





Brefs extraits de la presse neuchâteloise: Le SCAN de 1945 à 2015

1er février 1999
Flotte neuchâteloise.
Une flotte de 4'800 bateaux
est immatriculée dans le
canton de Neuchâtel.



/// SECTION NAVIGATION, LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURES (SNLI)

La section est en charge de la gestion technique et administrative des

4'217 bateaux et des 9'630 détenteurs de permis bateau. Elle s'occupe également des tâches suivantes :

- Balisage des plans d'eau neuchâtelois

- Gestion des infrastructures et de la logistique
- Gestion de la santé et sécurité
- Expertises pour le canton du Jura

EFFECTIF DES BATEAUX AU 30 SEPTEMBRE 2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Bateaux non motorisés (à rames, pédalos)	190	186	180	157	150	↘
Bateaux motorisés	2'334	2'289	2'256	2'239	2'246	↗
Bateaux à voile	1'914	1'896	1'857	1'809	1'796	↘
Bateaux à marchandises, engins flottants, dragues, péniches, etc.	25	24	25	25	25	→
Bateaux solaires	1	1	1	0	0	→
Totaux	4'464	4'396	4'319	4'230	4'217	↘

Le rattrapage des expertises est terminé, l'effectif des bateaux est resté stable.

CHIFFRES DU SECTEUR NAVIGATION

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution
Détenteur de permis bateau	8'689	8'965	9'277	9'589	9'630	↗
Permis de navigation	1'028	1'492	1'747	1'801	1'431	↘
Permis de conduire bateau	168	274	390	334	321	↘
Examens théoriques	216	259	206	238	290	↗
Taux de réussite examens théoriques	62,0%	74,0%	82,0%	83,2%	80,0%	↘
Examens pratiques « moteurs »	182	224	181	239	217	↘
Taux de réussite examens pratiques « moteurs »	86,0%	82,6%	90,6%	83,3%	82,9%	↘
Examens pratiques « voile »	51	57	68	58	45	↘
Expertises NE	669	1'296	1'144	1'305	1'147	↘
Expertises JU				17	4	↘



Brefs extraits de la presse
neuchâteloise:
Le SCAN de 1945 à 2015

23 septembre 1957
**Nouvelles installations
techniques pour les expertises
à La Chaux-de-Fonds**
Les locaux ont été aménagés
dans un garage derrière le
bâtiment de la préfecture.



Le niveau de préparation des candidats au permis de bateau est excellent, autant en théorie qu'en pratique.

Le secteur navigation est un marché stable qui dépend essentiellement du nombre de places à disposition dans les ports. Selon une étude réalisée par le SCAN en 2015, environ 1'200 personnes cherchent un port d'attache dans le canton de Neuchâtel.

LOGISTIQUE ET INFRASTRUCTURES

En plus des tâches d'entretien courantes, l'optimisation de la ventilation et du chauffage de Malvilliers a été l'élément important de l'année 2015.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Préserver la santé et assurer la sécurité des collaborateurs sont des préoccupations majeures. Comme mentionné plus haut, le SCAN a été

recertifié en 2015 selon la norme OHSAS 18001.

RÉORGANISATION DE LA SECTION

Sur base des réflexions menées en 2015, la section va connaître un profond remaniement de sa structure et de ses infrastructures en 2016. L'objectif est d'améliorer l'efficacité, la maîtrise des équipements techniques et de réduire les charges d'infrastructures.

/// SECTION FINANCES

La section Finances est heureuse de faire maintenant partie de la grande famille du Guichet Unique en donnant la possibilité à ses clients de consulter, en tout temps, leur compte débiteur auprès du SCAN et de pouvoir rééditer des factures et des bulletins de versements actualisés. Cette prestation permet également à ses partenaires professionnels ayant une gestion de parc de véhicules conséquente de pouvoir contrôler les postes ouverts de façon tout à fait autonome.

La prestation « données personnelles » permet aussi l'enregistrement de ses propres coordonnées bancaires/postales, l'enregistrement d'une adresse d'expédition, la désactivation ou la réactivation de la fac-

ture groupée, ainsi que la consultation du statut en matière d'e-facture.

L'année 2015 a été marquée par l'introduction de la nouvelle Loi sur la police (LPol) qui redéfinit les compétences et le rôle des communes. Les retraits respectivement de permis de circulation et de plaques, ordonnés par le SCAN, sont assumés depuis le 1^{er} janvier 2015 par les agents de sécurité publique relevant des compétences communales. Le SCAN se réjouit de cette collaboration constructive et positive avec ses nouveaux partenaires.

La facturation des taxes cantonales de l'exercice 2015 s'est élevée à 48'042'499,55 francs contre 48'761'194,30 francs en 2014. Les taxes cantonales comprennent la taxe sur les véhicules, les remorques et

les bateaux, ainsi que la taxe sur les cyclomoteurs.

La facturation des taxes fédérales (Redevance Poids Lourds Forfaitaire, RPLF) de l'exercice 2015 s'est élevée à 405'107,75 francs contre 375'341 francs en 2014.

Le total des revenus d'exploitation du SCAN représente 14'012'693,19 francs, contre 14'074'631,03 francs l'année précédente.

Lors de la taxation 2015, il a été envoyé 4'823 e-factures en début d'année. Pour la taxation 2016, 6'151 e-factures ont été transmises. Cette évolution positive est en parfaite adéquation avec le système de management environnemental (ISO 14001). Les e-factures sont également ouvertes aux entreprises.



Brefs extraits de la presse neuchâteloise: Le SCAN de 1945 à 2015

6 février 1945
**Acquisition d'un immeuble
au Faubourg du Lac**
Le Service des automobiles
sera logé au Faubourg du Lac
à Neuchâtel. Prix de
l'immeuble: 155'000 francs.



Les états financiers du SCAN sont établis sur la base du modèle comptable MCH2 (utilisés par les cantons, les communes et les établissements publics autonomes pour présenter leurs états financiers), contrôlés et validés chaque année par le Contrôle cantonal des finances (CCFI).

Le CCFI confirme l'existence d'un système de contrôle interne (SCI). Le SCI du SCAN, géré avec Microsoft Sharepoint, apporte un grand soutien à la Direction et au Conseil d'administration dans le cadre de la maîtrise des risques.

GROUPAGE DES FACTURES DE TAXE

Le SCAN offre dorénavant la possibilité de recevoir une seule facture pour la taxe de tous les véhicules d'un même détenteur. Le maintien de factures distinctes par véhicule peut être obtenu via le Guichet Unique (ou en contactant les services du SCAN).

ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Le Conseil d'administration propose la répartition suivante :

Bénéfice net	1'130'659,01
Résultat reporté des années précédentes	8'477,34
Attribution à la réserve générale	1'125'000,00
Report à compte nouveau	14'136,35

La part des revenus destinée au canton de Neuchâtel, selon mandat de prestation et instructions du Conseil d'Etat, est de 153'628,80 francs.

EXTRAIT DES COMPTES 2015

/// BILAN

/// ACTIF

Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à la valeur nominale.

Créances

Conformément au mandat de prestation le liant à l'Etat, le SCAN gère les débiteurs de taxes cantonales.

Pendant l'exercice 2015, le rachat des débiteurs « taxes cantonales » par le SCAN, prévu dans le mandat de prestation 2015-2018, a été effectué pour un montant total de 424'484,25 francs, après une déduction de la participation forfaitaire de l'Etat aux pertes sur débiteurs, soit 298'401,30 francs.

Le Ducroire est calculé sur l'entier des factures taxes et émoluments.

Les créances de plus de 5 ans sont amorties.

Actifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à 50'000.– francs. Les immobilisations dont la valeur diminue en raison de leur utilisation sont amorties par catégories en fonction de leur durée de vie. Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la durée de vie des biens acquis.

Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à 50'000.– francs. Les logiciels sont évalués aux coûts d'acquisition et amortis linéairement en fonction de leur durée de vie. Les modifications et améliorations nécessaires d'Avedris au long de sa vie ne prolongent pas celle-ci. L'amortissement des « extensions » d'Avedris est adapté à la date butoir du 31.12.2019. Les modifications d'Avedris sont donc amorties sur les années restantes du logiciel.

	31.12.2015		31.12.2014	
PATRIMOINE FINANCIER				
Disponibilités				
Caisses	22'578,45		26'748,10	
Poste	211'517,41		1'129'144,89	
Banque	18'544,62		18'432,00	
Cartes de débit et de crédit	854,40		30,00	
Total disponibilités	253'494,88	1,3%	1'174'354,99	5,3%
Créances				
Débiteurs	2'606'357,63		2'505'983,39	
./. Ducroire	– 1'326'000,00		– 1'210'000,00	
Autres créances	10'214,70		8'417,07	
Total créances	1'290'572,33	6,4%	1'304'400,46	5,9%
Actifs de régularisation				
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	373'205,32		643'739,73	
Total actifs de régularisation	373'205,32	1,9%	643'739,73	2,9%
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	1'917'272,53	9,5%	3'122'495,18	14,0%

PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Immobilisations corporelles				
Terrains	505'149,65		505'149,65	
Terrains bâtis	16'120'107,12		16'669'056,25	
Biens meubles	467'206,96		827'071,28	
Total immobilisations corporelles	17'092'463,73	84,8%	18'001'277,18	80,8%
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1'140'655,38		1'153'435,43	
Total immobilisations incorporelles	1'140'655,38	5,7%	1'153'435,43	5,2%
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	18'233'119,11	90,5%	19'154'712,61	86,0%
TOTAL DE L'ACTIF	20'150'391,64	100%	22'277'207,79	100%

/// PASSIF

Engagements courants

Les différents engagements courants du SCAN – à savoir les créanciers, les comptes courants passifs et les autres dettes – sont évalués à leur valeur nominale.

La diminution importante des comptes courants avec des tiers est due au rachat des débiteurs taxes cantonales Etat par le SCAN prévu dans le mandat de prestation 2015-2018.

Passifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les passifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale.

Provisions à court terme

Les provisions à court terme ont été dissoutes durant l'exercice 2015.

Engagements financiers à court terme

Ils se composent de la part court terme des engagements financiers à long terme (amortissement de la dette en 2016).

Engagements financiers à long terme

Il s'agit des emprunts pour le financement des investissements.

Provisions à long terme

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil a adopté une loi portant sur la modification de la LCPFPub.

Afin de se préparer au changement de primauté en 2039, le SCAN a créé en 2013 une provision « changement de primauté en 2039 » alimentée sur une période de 25 ans, de 2013 à 2038. L'objectif est de disposer au 1^{er} janvier 2039 d'une provision à la hauteur du montant à payer, soit 6'299'500.– francs. Cette provision financera exclusivement les obligations financières de l'employeur.

Les autres provisions à long terme concernent exclusivement la contribution unique d'assainissement de prévoyance.ne par les employeurs, exigible au 1.1.2019.

Fonds de prévention

Ce fonds spécial est alimenté par la recette des ventes de plaques aux enchères. Deux tiers des recettes sont transférées dans ce fonds. Il est utilisé pour promouvoir la sécurité routière et la protection de l'environnement en relation avec la circulation routière et la navigation.

Capitaux propres

Les capitaux propres sont constitués des réserves et des résultats accumulés.

	31.12.2015		31.12.2014	
CAPITAUX DE TIERS				
Engagements courants				
Créanciers	731'267,99		678'099,55	
Débiteurs momentanément créanciers	263'385,62		306'142,90	
Comptes courants avec des tiers	311'145,45		1'009'822,28	
Acomptes reçus de tiers	34'427,03		41'963,70	
Dépôts et cautions	4'000,00		5'400,00	
Comptes courants internes	262,70		0,00	
Total engagements courants	1'344'488,79	6,7%	2'041'428,43	9,2%
Passifs de régularisation				
Charges de personnel	155'600,00		147'200,00	
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	392'836,16		362'276,10	
Total passifs de régularisation	548'436,16	2,7%	509'476,10	2,3%
Provisions à court terme				
Autres provisions à court terme	0,00		16'840,00	
Total provisions à court terme	0,00	0,0%	16'840,00	0,1%
Engagements financiers à court terme				
Part à court terme d'engag. à long terme	350'000,00		2'810'000,00	
Total engag. financiers à court terme	350'000,00	1,7%	2'810'000,00	12,6%
Engagements financiers à long terme				
Hypothèque Malvilliers	3'900'000,00		4'050'000,00	
Hypothèque La Chaux-de-Fonds	0,00		2'460'000,00	
Reconnaissances de dette	9'300'000,00		9'500'000,00	
./. Part à court terme d'engagements à long terme	– 350'000,00		– 2'810'000,00	
Total engag. financiers à long terme	12'850'000,00	63,8%	13'200'000,00	59,3%
Provisions à long terme				
Autres provisions à long terme	356'026,80		356'026,80	
Changement de primauté en 2039 prévoyance.ne	755'960,00		503'960,00	
Total provisions à long terme	1'111'986,80	5,5%	859'986,80	3,9%
Fonds de prévention				
Fonds de prévention	191'343,54		215'999,12	
Total fonds de prévention	191'343,54	1,0%	215'999,12	0,8%
TOTAL CAPITAUX DE TIERS	16'396'255,29	81,4%	19'653'730,45	88,2%
CAPITAUX PROPRES				
Réserve générale				
Réserve générale	2'615'000,00		1'445'000,00	
Total réserve générale	2'615'000,00	13,0%	1'445'000,00	6,5%
Excédents du bilan				
Résultat annuel	1'130'659,01		1'159'963,59	
Résultats cumulés années précédentes	8'477,34		18'513,75	
Total excédents du bilan	1'139'136,35	5,7%	1'178'477,34	5,3%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3'754'136,35	18,6%	2'623'477,34	11,8%
TOTAL DU PASSIF	20'150'391,64	100%	22'277'207,79	100%

/// CHARGES D'EXPLOITATION

Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 61,2% des charges totales.

Les dédommagements des assurances accidents/maladies présentent un solde de – 86'367,35 francs en 2015 contre – 184'472,20 francs en 2014.

Les charges de recapitalisation de prévoyance ne comprennent la troisième tranche de la provision « changement de primauté en 2039 ».

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Ces charges de 26,6% englobent tous les frais du SCAN pour l'achat de biens et de prestations.

Suite au rachat des débiteurs du SCAN, la réévaluation des créances avait été élargie en 2014 à l'entier des débiteurs des années 2010 à 2014. La réévaluation des créances en 2015 est calculée sur l'entier des factures débiteurs ouvertes au 31.12.2015.

Le SCAN a réorganisé la gestion de son contentieux ce qui a fait augmenter les charges « Avance frais de poursuites ».

Amortissements du patrimoine administratif

Ce poste regroupe l'amortissement des bâtiments de La Chaux-de-Fonds, de Malvilliers, du Nid-du-Crô, des installations techniques et du matériel informatique ainsi que des logiciels.

Les modifications et améliorations nécessaires d'Avedris au long de sa vie sont amorties en totalité et réparties jusqu'à la date butoir du 31.12.2019.

Attribution aux fonds et financements spéciaux

Il s'agit de la dotation au fonds de prévention des deux tiers du chiffre d'affaires de la vente de plaques aux enchères.

Charges de transfert

Ces charges de transfert comprennent le coût des prestations que l'Etat et la Confédération facturent au SCAN pour l'accomplissement de ses tâches ainsi que le versement aux assurances RC collectives.

Charges de personnel

Honoraires du Conseil d'administration

Salaires du personnel administratif et d'exploitation

Cotisations patronales

Allocations

Recapitalisation prévoyance.ne

Autres charges de personnel

Total charges de personnel

Charges de personnel sans les charges de recapitalisation

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Charges de matières et de marchandises

Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif

Alimentation et élimination, biens-fonds, PA

Prestations de service et honoraires

Prestations de services et honoraires ETAT

Gros entretien et entretien courant

Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles

Loyers, leasing et taxes d'utilisation

Loyers, leasing et taxes d'utilisation ETAT

Dédommagements aux collaborateurs

Réévaluations sur créances

Frais de ports, affranchissements, téléphones et Internet

Avances frais de poursuites

Dédommagements aux clients

Diverses charges d'exploitation

Total charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Amortissements du patrimoine administratif

Immobilisations corporelles

Immobilisations incorporelles

Total amortissements du patrimoine administratif

Attribution aux fonds et financements spéciaux

Attribution aux fonds et financements spéciaux

Total attribution aux fonds et financements spéciaux

Charges de transfert

Parts de revenus destinées au Canton de Neuchâtel

Parts de revenus destinées à la Confédération

Autres charges de transfert

Total charges de transfert

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION

2015

2014

35'300,00

35'300,00

5'816'518,35

5'552'594,25

1'231'071,30

1'192'613,65

121'403,35

119'500,90

252'000,00

271'568,00

81'476,81

94'903,30

7'537'769,81

61,2%

7'266'480,10

58,6%

7'285'769,81

6'994'912,10

348'368,62

338'964,80

114'072,19

113'130,95

91'570,15

118'230,95

604'202,59

608'412,94

788'366,30

739'850,05

214'098,60

164'334,58

153'065,50

153'298,04

16'072,55

13'811,60

8'604,75

8'604,75

27'172,45

34'343,35

318'162,75

823'416,94

477'377,02

445'005,13

80'173,90

2'245,85

22'766,40

22'477,25

15'834,65

29'225,73

3'279'908,42

26,6%

3'615'352,91

29,2%

908'813,45

908'813,45

286'726,35

231'937,09

1'195'539,80

9,7%

1'140'750,54

9,2%

59'346,67

119'033,33

59'346,67

0,5%

119'033,33

1,0%

153'628,80

159'060,18

9'010,00

8'600,00

91'162,30

90'543,60

253'801,10

2,1%

258'203,78

2,1%

12'326'365,80

100%

12'399'820,66

100%

/// REVENUS D'EXPLOITATION

Taxes – Emoluments

83,9% de tous les revenus d'exploitation du SCAN se composent d'émoluments. Ce sont les produits du travail effectué. Ils découlent de l'application de l'arrêté concernant les émoluments perçus par le SCAN. Les émoluments facturés ont augmenté de 92'143,25 francs entre 2014 et 2015.

Revenus divers

Les revenus divers comprennent entre autres des indemnités asa, des indemnités pour des cours donnés par notre personnel et des frais de rappel.

Revenus de transfert

Ce groupe de compte représente 11,9% du total des revenus d'exploitation. Ce sont les dédommagements que le Canton et la Confédération paient au SCAN pour l'accomplissement des tâches déléguées. S'y trouvent :

- > le dédommagement de l'Etat pour la perception des taxes cantonales ;
- > la participation forfaitaire de l'Etat pour la perte sur débiteurs 2015 ;
- > les dédommagements de la Confédération pour l'encaissement RPLF, pour la gestion des vignettes cyclomoteurs et autoroutières ;

et également des montants perçus par le SCAN pour des assurances RC collectives.

/// RÉSULTAT FINANCIER

Charges financières

Elles représentent le coût de l'argent emprunté pour le financement des investissements ainsi que les frais administratifs prélevés sur les transactions financières d'encaissement des prestations.

Produits financiers

Il s'agit des intérêts versés sur nos comptes courants ainsi que des produits des immeubles du patrimoine administratif.

	2015		2014	
Taxes – Emoluments				
Emoluments administratifs routiers	11'246'988,60		11'071'264,60	
Emoluments administratifs navigation	269'028,60		286'833,50	
Emoluments divers	246'255,05		312'030,90	
Total taxes – émoluments	11'762'272,25	83,9%	11'670'129,00	82,9%
Revenus divers				
Autres revenus d'exploitation	582'150,89		511'699,43	
Total revenus divers	582'150,89	4,2%	511'699,43	3,6%
Revenus de transfert				
Parts aux revenus de la Confédération	177'119,85		177'361,95	
Dédommagements des cantons	1'398'570,20		1'620'215,65	
Autres revenus de transfert	92'580,00		95'225,00	
Total revenus de transfert	1'668'270,05	11,9%	1'892'802,60	13,4%
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	14'012'693,19	100%	14'074'631,03	100%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1'686'327,39		1'674'810,37	
Charges financières				
Frais administratifs	152'748,08		152'390,35	
Pertes de change	34,55		0,00	
Intérêts passifs	0,05		500,00	
Intérêts hypothécaires	332'276,80		383'273,93	
Rémunération garantie de l'Etat NE	98'268,65		0,00	
Total charges financières	583'328,13	105,0%	536'164,28	104,1%
Produits financiers				
Revenus des intérêts	1'456,25		2'393,00	
Gains de change	453,50		424,50	
Produits des immeubles du PA	25'750,00		18'500,00	
Total produits financiers	27'659,75	- 5,0%	21'317,50	- 4,1%
RESULTAT FINANCIER	- 555'668,38	100,0%	- 514'846,78	100,0%
RESULTAT OPERATIONNEL	1'130'659,01		1'159'963,59	
Charges extraordinaires	0,00		0,00	
Total charges extraordinaires	0,00		0,00	
Revenus extraordinaires	0,00		0,00	
Total revenus extraordinaires	0,00		0,00	
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0,00		0,00	
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	1'130'659,01		1'159'963,59	

/// COMPTE DES INVESTISSEMENTS

En 2015, le SCAN a enregistré des dépenses pour l'amélioration et l'extension de son programme métier Avedris pour un montant de 273'946,30 francs.

	Comptes 2015			Comptes 2014		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	-	-	-	-	-	-
Routes / Voies de communication	-	-	-	-	-	-
Terrains bâtis	-	-	-	-	-	-
Biens meubles						
Infrastructures informatiques - hardware	-	-	-	85'441,60	0,00	85'441,60
Total biens meubles	0,00	0,00	0,00	85'441,60	0,00	85'441,60
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	85'441,60	0,00	85'441,60
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Logiciels						
Programme métier Avedris	273'946,30	0,00	273'946,30	245'730,20	0,00	245'730,20
Total logiciels	273'946,30	0,00	273'946,30	245'730,20	0,00	245'730,20
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	273'946,30	0,00	273'946,30	245'730,20	0,00	245'730,20
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	273'946,30	0,00	273'946,30	331'171,80	0,00	331'171,80

PRÉSENTATION DES COMPTES

Le mandat de prestation 2015-2018 entre la République et Canton de Neuchâtel et le SCAN stipule que ce dernier applique la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) qui inclut également les normes du plan comptable MCH2.

Le SCAN a modifié en conséquence la présentation des comptes 2015 et reclassé les comptes 2014 afin de mieux mettre en évidence le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat opérationnel, le résultat extraordinaire, le résultat total ainsi que le compte des investissements.

/// TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation

Le cash-flow des activités d'exploitation représente un montant de 36'912 francs généré par chaque poste de travail (58,6 EPT).

Activités d'investissement

Le SCAN a augmenté son patrimoine administratif avec les adaptations nécessaires du logiciel métier.

Activités de financement

Le prêt hypothécaire de 2'400'000 francs a été remboursé pendant l'exercice 2015. Les crédits ont été amortis à hauteur de 410'000 francs.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	2015	2014
Résultat net	1'130'659,01	1'159'963,59
+ amortissements du patrimoine administratif	1'195'539,80	1'140'750,54
+ diminution / - augmentation des créances	13'828,13	584'818,88
+ diminution / - augmentation des actifs de régularisation	270'534,41	- 391'902,50
- diminution / + augmentation des engagements courants	- 696'939,64	- 1'657'866,45
- diminution / + augmentation des provisions à court terme	- 16'840,00	4'770,00
- diminution / + augmentation des passifs de régularisation	38'960,06	7'407,73
- diminution / + augmentation du fonds de prévention	- 24'655,58	2'724,63
- diminution / + augmentation des provisions à long terme	252'000,00	278'168,00
Cash-flow provenant de l'activité d'exploitation	2'163'086,19	1'128'834,42

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Dépenses	- 273'946,30	- 331'171,80
dont:		
- Terrains bâtis	Chx-de-Fds 0,00	0,00
	Malvilliers 0,00	0,00
	Scanier 0,00	
- Biens meubles	0,00	- 85'441,60
- Logiciels	- 273'946,30	- 245'730,20
Cash-flow provenant de l'activité d'investissements	- 273'946,30	- 331'171,80

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

- Remboursement hypothèque BCN	- 2'400'000,00	0,00
- Remboursement hypothèques et crédits	- 410'000,00	- 470'000,00
Cash-flow provenant des activités de financement	- 2'810'000,00	- 470'000,00
Variations des disponibilités	- 920'860,11	327'662,62



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

NIRÉF.: 4.2.240.0.00 / MJ / IC / cs

Rapport de l'auditeur au Conseil d'administration sur les comptes annuels du Service cantonal des automobiles et de la navigation à La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN), comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément au Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit avec réserve.

Motif de l'opinion avec réserve

La part du SCAN au découvert technique résiduel de prévoyance.ne à la date de la mise en œuvre par cette dernière d'un plan d'assurance de base en primauté des cotisations s'élève à environ CHF 6'162'225.00. Ce montant est à considérer comme un engagement à provisionner. Le SCAN a décidé de provisionner ce montant sur une durée de vingt-cinq ans dès l'exercice 2013. Il en résulte une insuffisance de provision au 31 décembre 2015 de CHF 5'406'265.00.

Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe ci-dessus "Motif de l'opinion avec réserve", une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec le Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et sont conformes à la Loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN).

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur l'annexe aux comptes annuels qui mentionne l'existence d'un engagement à provisionner en lien avec l'institution future, par prévoyance.ne, d'un plan de prévoyance de base en primauté des cotisations. Le découvert résiduel à la date de ce changement de système sera réparti entre les employeurs. Pour le SCAN, cet engagement s'élève, valeur 31 décembre 2014, à CHF 6'162'225.00. Cependant, par prudence, c'est l'engagement au 31 décembre 2013, soit CHF 6'299'500.00, qui sert de base au calcul de la provision qui sera constituée sur vingt-cinq ans dès l'exercice 2013. Ce point fait l'objet d'une mention dans l'annexe.

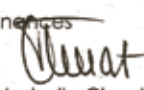
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 18 LSCAN) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Neuchâtel, le 13 avril 2016

Contrôle cantonal des finances

 Marc Jeanneret Expert-réviseur agréé Responsable de la révision	 Isabelle Chuat Expert-réviseur agréée
 Le chef de service Philippe Godet Expert-réviseur agréé	

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultats, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie, annexe)

/// RAPPORT SUCCINCT SUR L'EXÉCUTION DU MANDAT DE PRESTATION 2015 - 2018

/// TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Objectifs généraux	Indicateurs	Norme	2015	Commentaire
1. Remplir ses tâches et fournir ses prestations en matière de circulation routière et de navigation conformément à la législation, de manière économique et orientée vers les clients.	Nombre d'infractions à la législation relevées dans le rapport de l'organe de contrôle.	0	0	
	Nombre de réclamations justifiées / an.	≤ 4	2	
	Charges* par véhicule et bateau / an en francs. <i>* charges totales hors éléments extraordinaires.</i>	≤ 97,0	90	
2. Assurer la qualité de ses prestations.	Taux de satisfaction client sur l'ensemble des prestations.	> 80%	83%	
3. Favoriser l'activité préventive dans le domaine de la circulation routière et de la protection de l'environnement en coordination avec les mesures existantes.	Part du budget, respectivement du total des charges, affectée à l'organisation d'actions préventives.	0,5%	0,68%	
	Nombre de nouvelles mesures de prévention mises en œuvre par an.	1	3	PRO VELO : participation défi vélo. SSBL : participation à l'achat d'un nouveau bateau. Transports nocturnes et grandes fêtes : appui communication.
4. Formation des apprenti-e-s.	Part de l'effectif.	> 4%	5,1%	
5. Assurer la pérennité de l'établissement en augmentant ses capitaux propres sur l'ensemble de la période 2015 à 2018.	Capital propre en 2018.	CHF 4'000'000.–	CHF 3'754'136.–	En avance par rapport à la planification financière.
6. Améliorer l'efficacité et la qualité des prestations pour être concurrentiel au niveau des prix et de la satisfaction des clients en comparaison avec les autres cantons.	Nombre d'émoluments principaux dont le montant est supérieur de 15% à la moyenne suisse.	Aucun	1	Permis de circulation (+ 25% par rapport à la moyenne CH, + 5% par rapport à la moyenne romande).

/// TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE PILOTAGE

Objectifs spécifiques	Indicateurs	Norme	2015	Commentaire
1. Maintenir et si possible accroître la part de marché du SCAN dans les domaines d'activités soumis à concurrence, notamment dans celui des contrôles techniques des véhicules.	Proportion des contrôles effectués par le SCAN (les autres contrôles sont effectués par le TCS).	90%	94,23%	
2. Assurer l'adaptation des logiciels de gestion pour répondre aux nouvelles exigences légales selon les décisions prises lors des assemblées générales de l'asa.	Délais fixés par l'asa ou l'OFROU.	Respect des délais	OK	
3. Assurer les délais légaux des contrôles périodiques dans les domaines de l'automobile et de la navigation.	Nombre de mois de retard par rapport au délai légal.	Max. 6	4	Le retard est rattrapé.

Objectifs spécifiques	Indicateurs	Norme	2015	Commentaire
4. Développer en collaboration avec le SIEN les prestations administratives principales du SCAN via le Guichet Unique d'ici fin 2016.	Nombre de prestations administratives principales qui ne sont pas dans le Guichet Unique fin 2016.	Aucune	8	7 nouvelles prestations en 2015. 6 prestations prévues en 2016.
5. Maintenir les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.	Renouvellement des certifications.	Réussite de la procédure de renouvellement	OK	Recertifications en 2015.
6. Tenir à jour et adapter le système de contrôle interne pour mieux maîtriser les risques dans les différents processus du SCAN.	Nombre de remarques de l'organe de contrôle.	0	0	
7. Respecter les délais en matière de documents à remettre à l'organe de liaison dans le but d'un pilotage optimal.	Nombre de jours de retard à la réception des documents.	0	0	
8. Mettre en œuvre les recommandations du rapport de l'organe de contrôle.	Nombre de recommandations reportées dans le rapport de l'année suivante.	0	0	
9. Atteindre, chaque année, la couverture des coûts dans le secteur des mesures administratives.	Résultat du secteur « Mesures administratives ».	> 0	Perte de CHF 103'000.–	Valeur 2014. Taux de couverture de 90%, le meilleur jamais réalisé.
10. Centraliser toutes les activités administratives du SCAN (y compris le domaine navigation) sur le site de Malvilliers, en garantissant une accessibilité par les transports publics.	Localisations des activités administratives hors de Malvilliers.	Aucune	2	Stratégie validée pour atteinte de cet objectif en 2018.
11. Rechercher une meilleure valorisation des sites actuels de La Chaux-de-Fonds et du Nid-du-Crô ou trouver d'autres solutions de localisation plus économiques, si possible en collaboration avec d'autres entités publiques.	Charges liées aux sites décentralisés.	Réduction de 30% en 4 ans.	–	Stratégie validée pour atteinte de cet objectif en 2018.
12. Augmenter de minimum 10% le taux d'utilisation de chaque prestation disponible dans le Guichet Unique par rapport à 2014 ou à l'année de mise en production. Les prestations qui sont au-dessus de 70% de taux d'utilisation ne sont pas concernées.	Taux d'utilisation des prestations du Guichet Unique.	+ 10%	– 18%	Baisse d'utilisation selon explications à la page 10.
13. Baisser le prix du permis de circulation si possible à la moyenne suisse, au minimum à la moyenne suisse romande.	Emolument du permis de circulation 2018.	CHF 52.– ou CHF 62.–.	CHF 65.–	Première baisse de CHF 5.– en 2015.
14. Augmenter le taux de couverture des coûts du secteur Navigation à 80% sans augmenter les émoluments.	Taux de couverture des coûts 2018.	80%	44%	Valeur 2014. Réorganisation prévue en 2016.



Impressum

Editeur : SCAN, La Chaux-de-Fonds

Textes et mise en page : Textu*Elle*, 2087 Cornaux

Photos :
> Bernard Python, 2016 Cortailod
> Textu*Elle*, 2087 Cornaux (Administration)

Impression : Alfaset, La Chaux-de-Fonds





SCAN

SCAN - Service cantonal des automobiles
et de la navigation
Etablissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

Rue Louis-Joseph-Chevrolet 55
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 32 889 13 99
Fax +41 32 722 03 19
scan@ne.ch
www.scan-ne.ch

